



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insecticides

Question écrite n° 14648

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes des agriculteurs devant sa décision d'autoriser un nouvel insecticide, le Cruiser dont la molécule active, le thiamethoxam, détruit le système nerveux des insectes. Il semble, en effet, que le retour des abeilles à la ruche puisse être perturbé par l'absorption de thiamethoxam même à des doses très faibles. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons de cette décision ainsi que, le cas échéant, les précautions qui ont été prises.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14648

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 249

Question retirée le : 5 février 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)